

KOONS: C'EST LE BOUQUET!

Par Pierre Lamalattie



Jeff Koons avec Anne Hidalgo et l'ambassadrice des États-Unis Jane Hartley, lors de la présentation du projet des *Tulips*, novembre 2016.

Anne Hidalgo a accepté d'installer devant le Palais de Tokyo un bouquet de tulipes de 40 tonnes de métal signé Jeff Koons. Censé rendre hommage aux victimes des attentats, ce cadeau que personne ne demandait coûtera plusieurs millions d'euros. Signe que le vent tourne en défaveur de l'art contemporain, les pétitions se multiplient jusque dans le monde de la culture.

Beaucoup de gens, en début d'année ou après un anniversaire, sont confrontés à ce problème délicat : à qui refourguer les cadeaux non désirés ? C'est un peu la question que se posent les Parisiens depuis que Jeff Koons a annoncé la livraison imminente d'un présent particulièrement encombrant. Compte tenu de son poids d'environ 44 tonnes, il vaut mieux se poser la question à l'avance. Il s'agit d'un gigantesque bouquet de tulipes métalliques en préparation depuis fin 2016. L'artiste a décidé unilatéralement que son œuvre serait installée à la place d'honneur sur le parvis commun du Palais de Tokyo et du musée d'Art moderne de la Ville de Paris. En outre, il précise que son geste est inspiré par le désir sincère de rendre hommage aux victimes des attentats. Maintenant que les choses se précisent, les pétitions et les chroniques hostiles au projet se multiplient. *Le Figaro*, *Libération*, *Le Monde*, *Charlie Hebdo*, *Artension*, etc., contribuent à la contestation. On relève les noms de deux anciens ministres de la Culture (Frédéric Mitterrand et Jean-Luc Aillagon), d'un ex-responsable du Palais de Tokyo (Nicolas Bourriaud) et de très nombreuses personnalités.

Une patate chaude pour la ministre de la Culture

Les dernières demandes d'autorisation sont actuellement soumises à la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, qui se serait sans doute passée de ce dossier épineux. Elle hésite. On la comprend. Beaucoup d'arguments militent en effet pour un abandon du projet ou, du moins, pour son implantation à un autre endroit.

Tout d'abord, il y a des considérations techniques. Le *Bouquet of Tulips* de Jeff Koons est extrêmement pesant. Il faudrait faire des travaux de soutènement considérables, dont on ne sait même pas s'ils sont envisageables. Ensuite, il y a la question de l'intégration dans l'environnement haussmannien et Art déco de la colline de Chaillot qui compte de nombreux monuments classés. Beaucoup d'amoureux de Paris s'inquiètent de cette verve multicolore. Y font curieusement exception les dirigeants des deux musées riverains. En effet, les tulipes, justement par le fait qu'elles détonneraient, pourraient renforcer la visibilité de ces institutions, à la façon d'une grande enseigne. Le responsable du Palais de Tokyo y met cependant moins d'ardeur. On sent que tant qu'à faire d'avoir une enseigne, il aurait aimé en choisir une plus conforme à la vocation expérimentale de son établissement. Quoi qu'il en soit, l'argument de visibilité des musées peine à convaincre en termes d'intérêt général.

La sincérité de Jeff Koons, qui prétend rendre hommage aux victimes des attentats, est mise en doute. En effet, si telles sont réellement les intentions de la star, pourquoi exiger que sa sculpture soit installée dans un lieu aussi prestigieux que dénué de relation avec les drames en question ? Beaucoup d'observateurs ont plutôt l'impression que Jeff Koons utilise un prétexte fallacieux pour

prendre position à une place d'honneur dans ce haut lieu de l'art moderne et contemporain. Cela intervient dans un contexte où aucune de ses œuvres ne figure dans les collections publiques françaises, exception faite d'un travail mineur et ancien à Bordeaux (un meuble à aspirateurs). Les musées français, en effet, ne souhaitaient pas acquérir ses productions à l'époque où ils en avaient encore les moyens.

Près de la moitié du budget d'acquisition du Louvre

L'opération est présentée comme un don désintéressé. Cependant, en matière de don, Jeff Koons n'apporte, en réalité, que l'idée immatérielle des *Tulips*, idée d'ailleurs déjà utilisée par son auteur dans des projets précédents. L'artiste ne prend pas en charge le plus onéreux, c'est-à-dire la fabrication et l'implantation de l'œuvre. Le coût en est estimé à 3 ou 4 millions d'euros. Le financement serait assuré par un groupe de mécènes dont l'identité est tenue secrète et qui sont réunis par la galerie de l'artiste, Noiremont Art Production. Bien qu'il s'agisse de fonds privés, l'importance de l'enveloppe laisse songeur. Elle représente, en effet, trois fois le budget annuel d'acquisition de l'ensemble des musées de la Ville de

L'État français sera indirectement, mais massivement, mis à contribution.

Paris et près de la moitié de celui du Louvre. On imagine ce que peuvent en penser certains conservateurs tenus au devoir de réserve. En outre, les sommes concernées ouvrent droit à des réductions d'impôt à hauteur de 60 %, tout du moins pour les mécènes relevant de la fiscalité française. L'État français serait donc indirectement, mais massivement, mis à contribution. Dans ces conditions, il n'est pas illégitime de s'interroger sur une opération dont l'intérêt artistique est largement contesté. Accessoirement, on peut aussi remarquer que les *Tulips* font tourner une usine en Allemagne et renforcent la notoriété d'un artiste américain. Bref, nombre de Français se sentent un peu placés dans le rôle des idiots utiles.

La joie d'Anne Hidalgo

Beaucoup de plasticiens protestent contre l'acceptation jugée précipitée des *Tulips*. Des associations de galeries font de même. Le problème est qu'en 2016 la maire de Paris, Anne Hidalgo, a validé l'offre de Jeff Koons avec une candeur stupéfiante, sans consultations, sans appels à projets, comme s'il allait de soi qu'on donne à cet artiste mirifique la place d'honneur. Une conférence de presse festive a été organisée fin 2016 par l'ambassade des États-Unis, très impliquée dans le projet depuis →

le départ. La maire de Paris, Anne Hidalgo, invitée en vedette américaine, y a exprimé son enthousiasme avec son sourire des jours olympiques. Elle s'est réjouie « *que cet immense artiste décide d'offrir à la Ville de Paris l'idée originale d'une œuvre monumentale symbolisant la générosité et le partage...* ». Encore récemment, elle a réaffirmé son soutien aux *Tulips* en indiquant qu'elle « *trouve ça beau* ». Est-il donc si évident qu'aucun autre talent ne puisse imaginer quelque chose de valable pour l'entrée du Palais de Tokyo si la transformation de cet endroit est à l'ordre du jour ? Beaucoup d'artistes et de galeries se sont, semble-t-il, sentis blessés et exclus par cette façon de procéder.

Chez Jeff Koons, l'inconsistance des propos colle si bien avec l'inanité de ses œuvres qu'elle a valeur de confirmation.

Toutes ces objections ne seraient cependant pas grand-chose si un doute ne s'était pas installé quant à l'intérêt artistique du travail de Jeff Koons. Un trouble a en particulier été produit par des conférences que l'artiste a données à Paris ces derniers temps, dans le sillage de sa rétrospective au Centre Pompidou. Fin 2014, l'auteur des *Balloon Dog* a notamment fait une longue intervention au Collège de France sur sa façon de travailler, intitulée en toute simplicité « La connexion à l'universel ». L'orateur est apparu à cette occasion comme un homme souriant, gentil, optimiste, affable, heureux de sa réussite et désireux de faire partager sa bonne humeur. Il a fait figure de gendre idéal ou de locataire parfait. Cependant, ses propos ont paru étonnamment infantiles. Si on pouvait ressusciter Boucher ou Botticelli pour les écouter, peut-être serait-on également déçu. Il est probablement plus sage de regarder les œuvres que de faire parler les artistes. Toutefois, en ce qui concerne Jeff Koons, l'inconsistance de ses propos colle si bien avec l'inanité de ses œuvres qu'elle a valeur de confirmation.

Un art ludique qui fait figure de caricature du capitalisme

Succédant au pop art, Jeff Koons a produit des créations colorées, drôlatiques, gigantesques et clinquantes. Ses réalisations ont surtout un effet d'animation. Une famille de bobos peut dire : « Tiens ! c'est marrant ! Tiens ! c'est dingue ! » Les historiens de l'art contemporain ont essayé de l'intellectualiser, de faire l'exégèse de sa démarche, de lui trouver quelque chose de

« *duchampien* ». Mais cela reste tiré par les cheveux. Les zélateurs les plus habiles plaident dorénavant pour une simplicité assumée. C'est le cas, par exemple, d'Olivier Cena (journaliste à *Télérama*) qui explique : « *On se dit qu'il doit y avoir un truc derrière [...], mais, le truc, c'est qu'il n'y a pas de truc !* » Jeff Koons est ludique, et puis c'est tout. Il incarne ce que l'art contemporain a de plus commercial.

Ce n'est pas la première fois qu'une œuvre d'art suscite des polémiques en France. C'est même presque la routine et les choses auraient pu se dérouler de façon habituelle. Classiquement, au premier incident, on dénonce parmi les contestateurs des « *catholiques intégristes* » ou des individus « *proches du Front national* », ce qui est parfois effectivement le cas. On s'en émeut. Les déclarations de solidarité pleuvent. Le monde de la culture serre les rangs, tout rentre dans l'ordre, on se congratule, et on constate que les grincheux, loin de perturber la communication, l'ont au contraire dopée. Avec *Tulips*, on change de scénario. La contestation fuse de tous les horizons politiques, et tout particulièrement de la gauche. Jeff Koons réussit involontairement ce miracle de produire des objets incarnant parfaitement une bonne part de ce qui irrite dans le capitalisme : l'énormité des moyens, l'indigence de la pensée, la mise en place d'un monde ludique, sans parler des petits relents d'impérialisme culturel.

L'affaire Jeff Koons est sans doute un signe des temps. Il y a une trentaine d'années, l'art contemporain était perçu comme subversif par nature. Il paraissait magnifiquement contestataire et presque incontestable. La gauche culturelle le défendait bec et ongles. On était encore dans l'enthousiasme des années Jack Lang. À présent, un doute sérieux s'installe. Pour de nombreux observateurs, l'art dit contemporain est, pour une bonne part, ressenti comme un art financier, un art *capitaliste*, un art qui a le visage de la spéculation et des stratégies de communication. C'est une arène où des hyper riches font surtout figure de nouveaux riches.

Les risques de l'art financier

La question qui se pose est de savoir si ça va durer encore longtemps. À défaut de lire dans le marc de café, on peut y réfléchir à la lumière des théories économiques. En effet, si l'art contemporain est en grande partie un art financier, il y a des chances que les théories financières aient quelque chose à nous apprendre à son sujet. Il faut s'intéresser tout particulièrement à celles permettant de comprendre le mécanisme des cycles, c'est-à-dire le fait que des crises interrompent sans prévenir des périodes de croissance régulière.

Hyman Minsky (1919-1996), remis à l'honneur par la crise de 2008, a développé l'idée remarquable d'un « *paradoxe de la tranquillité* ». Selon cet auteur, c'est dans les phases calmes que s'accumulent petit à petit les facteurs d'instabilité invisible préparant une crise. Plus



Aux côtés de Bernard et Hélène Arnault, au Louvre, pour la collaboration « Louis Vuitton x Jeff Koons », 11 avril 2017.

la tranquillité est longue et sans nuages, plus le réajustement sera important. Le risque vient grosso modo du fait qu'en période propice, nombre d'investisseurs ont trop confiance. Ils se laissent influencer par des éléments d'ordre psychologique tels que l'ambiance favorable, l'opinion des autres, l'effet euphorisant du succès de certains titres. Ils souhaitent participer au mouvement, ils s'endettent, ils veulent profiter de la conjoncture. Ils examinent insuffisamment par eux-mêmes la valeur intrinsèque de leurs acquisitions. En résumé, le cœur du problème tient tout simplement au fait que les acteurs ne réfléchissent pas assez par eux-mêmes.

En ce qui concerne l'art contemporain, il y a certainement des amateurs qui apprécient des artistes comme Jeff Koons pour des raisons sincères et respectables. Cependant, comment ne pas voir que nombre de collectionneurs font surtout confiance à cette sorte de garantie trompeuse que constituent le succès, la cote, la consécration ? Ces collectionneurs ne pensent pas par eux-mêmes. Ils ont cette paresse d'esprit qui pourrait leur faire dire avec Kant : « *Je n'ai pas besoin de penser*

*pourvu que je puisse payer*¹. » C'est évidemment eux qui prolongent la « tranquillité » tout en accroissant les risques de crise à leurs dépens.

Des babioles très onéreuses dont il faut soutenir la cote

En phase de croissance, une catégorie d'intervenants particulièrement typique est celle que certains économistes appellent les « acteurs Ponzi ». Ce terme, pris au sens strict, désigne des comportements frauduleux, mais il peut par extension – et c'est là le plus intéressant – qualifier des activités spéculatives licites. Charles Ponzi (1882-1949) a donné son nom au mécanisme. Il s'agit d'un escroc à l'œuvre dans les années 1920. Il a monté un système de titres aux rendements anormalement alléchants reposant sur l'arrivée massive de nouveaux entrants dont l'apport en capital servait à gonfler artificiellement les dividendes. Ponzi crédibilisait son miroir aux alouettes en instrumentalisant la respectabilité de l'Union postale internationale et, avec elle, celle de l'ensemble des postes du monde. Un système de Ponzi nécessite donc trois composantes : →



Le Palais de Tokyo, à Paris.

un stratège (ou un escroc), une caution institutionnelle plausible et un afflux continu d'investisseurs crédules qui font gonfler la bulle spéculative. La crise de 2008 a révélé diverses chaînes de Ponzi parfaitement malhonnêtes, notamment celle de Bernard Madoff. Le point qui justifie la généralisation du concept est que les trois ingrédients identifiés ci-dessus peuvent également faire la preuve de leur efficacité en toute légalité.

Dans le cas de Jeff Koons, il est tentant justement de faire le rapprochement avec un système de Ponzi, version licite. Dans le rôle du ou des stratèges, on imagine assez facilement l'artiste-manager, sa galerie de « production » et quelques grands collectionneurs qui ont en portefeuille des pièces dont ils souhaitent soutenir la valeur. C'est probablement le cas de Bernard Arnault, et surtout de François Pinault qui détient quelques babioles

de Jeff Koons particulièrement onéreuses. Ensuite, côté caution institutionnelle en France, on trouve l'intervention remarquée de l'artiste-star à Versailles en 2008, ses expositions au centre Pompidou (1987 et 2015) et les fameuses *Tulips* « données » au Palais de Tokyo. Enfin, et c'est le fruit des deux points précédents, le flux de nouveaux entrants est constitué par les mécènes et collectionneurs attendus en renfort, sans parler des innombrables acheteurs de tirages multiples, de produits dérivés et autres sacs Vuitton-Koons.

Le feuilleton Jeff Koons n'est cependant pas fini. Il sera très intéressant à observer, car il est probablement emblématique du destin d'une bonne partie de l'art financier contemporain. Affaire à suivre, donc. •

1. Emmanuel Kant, *Qu'est-ce que les lumières ?*, 1784.

Le Palais de Tokyo, joyau de l'Art déco en perdition

Le Palais de Tokyo, initialement appelé « Palais des musées d'art moderne », regroupe en un seul ensemble deux musées jumeaux. À l'est s'étend le musée d'Art moderne de la Ville de Paris. À l'ouest, un espace relevant de l'État est actuellement dédié à l'art contemporain. C'est cette aile qu'on dénomme dorénavant Palais de Tokyo. Le lien avec la capitale nipponne est fortuit. Il tient à son emplacement sur l'ancien quai de Tokyo, rebaptisé en 1945 avenue de New York.

Cet ensemble monumental a été érigé pour l'Exposition universelle de 1937, dans le style Art déco, afin de contribuer au prestige artistique de la France et au retour de commandes internationales. Un groupe de statues y a été implanté, de façon à ce que les maîtres français les plus fameux à l'époque soient représentés. Les œuvres ont été coordonnées pour former un harmonieux jardin de sculptures autour d'un bassin. Charles Despiau (1874-1946) n'a jamais pu finir son Apollon qui devait couronner le tout au milieu. C'est pourquoi a été installée en remplacement une quatrième épreuve de *La France* d'Antoine Bourdelle (1861-1929). Dans ses habits de Pallas-Athénée, cette figure héroïque est devenue après-guerre une effigie de la France libre. Elle est érigée au centre, au-dessus des espaces ayant servi au stockage des

biens juifs spoliés. De part et d'autre, on peut également voir, enchâssés dans les murs, les magnifiques bas-reliefs d'Alfred Janniot (1889-1969) encore en place, par la force des choses. Cependant, la plupart des statues présentes à l'origine ont disparu. Les dix qui entouraient le miroir d'eau ont été dispersées dans une course à la simplification de l'architecture. Elles ont été remplacées par de petits vases qui, à leur tour, ont été éliminés. À présent, il ne subsiste que les socles autour d'un bassin vide et parfois garni de détritus. L'espace dallé de part et d'autre est devenu un sympathique rendez-vous de skateboard. Les quelques sculptures restantes sur les marges sont abondamment taguées. Elles sont même parfois si multicolores qu'on pourrait croire à des créations du pop art. Ce lieu, qui devrait être l'un des plus beaux endroits de Paris et un témoignage magnifique de l'Art déco français, fait presque figure de terrain vague, de friche urbaine.

Pour des raisons incompréhensibles et indéfendables, le Palais de Tokyo n'est même pas classé monument historique. La priorité, voire l'urgence, est de restaurer cet ensemble exceptionnel. Il faut le rétablir dans son état d'origine, le plus riche, le plus cohérent, celui qui était prévu pour être définitif, c'est-à-dire celui de 1937. Il serait indécent de consacrer des sommes considérables pour accueillir les *Tulips* de Jeff Koons avant d'avoir remis cette question à l'ordre du jour et réglé ce problème.